



Paris, le 12 septembre 2018

VOTE DE LA DIRECTIVE DROIT D'AUTEUR

La presse française salue le vote du Parlement européen en faveur de la directive sur le droit d'auteur et de la création d'un droit voisin pour les éditeurs et agences de presse

L'ensemble de la presse française, représentée par la FFAP, la FNPS, le SPHR, le SEPM, le SPQN et l'UPREG **se félicite du vote en faveur du projet de directive sur le droit d'auteur par le Parlement européen et de la création d'un droit voisin pour les éditeurs et agences de presse.**

Par ce vote sans ambiguïté (438 voix pour, 226 contre et 39 abstentions), les députés européens ont confirmé l'attachement de l'Europe à la liberté de l'information et à la diversité culturelle, suivant ainsi la volonté des citoyens européens.

Unie et mobilisée dans cette bataille, l'ensemble de la presse française salue cette victoire collective pour tous les créateurs, les artistes, les journalistes, les éditeurs et les agences de presse.

À l'heure où les *fake news* et les sites complotistes prolifèrent sur les plateformes et les réseaux sociaux, les parlementaires ont entendu défendre une presse européenne de métier à même de poursuivre sa mission d'information des publics en diffusant des contenus de qualité dans un univers pluraliste. Le droit voisin donnera en effet à tous les éditeurs et agences de presse, quelle que soit leur taille, les moyens de développer leurs modèles économiques en ligne.

Nous remercions chaleureusement les parlementaires français pour cette étape déterminante vers l'adoption définitive du droit voisin.

Afin d'assurer sa mise en œuvre effective et de concrétiser le partage de revenus en ligne, éditeurs et agences de presse demeurent mobilisés et prêts à s'engager dans les discussions avec ceux qui exploitent leurs contenus.

Contacts :

Denis BOUCHEZ, directeur du SPQN, bouchez@spqn.fr, 01 53 20 90 60

Florence BRAKA, directrice générale de la FFAP, f.braka@ffap.fr, 01 42 47 01 00

Catherine CHAGNIOT, Directrice générale de la FNPS, cchagniot@fnps.fr, 01 44 90 43 60

Maud GRILLARD, directrice de l'UPREG, maud.grillard@upreg.fr, 01 40 73 80 20

Bruno HOCQUART de TURTOT, Directeur général FPPR/SPHR, b.hocquart@sphr.fr, 01 45 23 98 00

Raphaël LAFORGUE, Chargé de mission Affaires économiques et Numérique du SEPM, rl@lapressemagazine.fr, 01 42 89 27 66